



GERALD DARMANIN  
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

OLIVIER DUSSOPT  
SECRETARE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE  
L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 28 septembre 2018  
N° 408

## **Comité de suivi du prélèvement à la source Compte-rendu de la réunion #3 du vendredi 28 septembre**

Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a constitué avec Olivier Dussopt un Comité de suivi hebdomadaire réunissant les responsables d'administrations chargés de la mise en place du Prélèvement à la source : la Direction générale des finances publiques, le GIP-MDS, la Direction de la Sécurité sociale et l'Acoss. L'objectif est de cocher les points d'étapes, mais aussi de soulever les dernières difficultés à résoudre.

### **L'actualité de la semaine :**

Lundi 1<sup>er</sup> octobre, la DGFIP inaugurerà 2 nouveaux centres de contact aux usagers situés à Angers et Amiens. Ces centres auront vocation à répondre aux appels téléphoniques reçus via le numéro spécial prélèvement à la source (0811 368 368), ainsi qu'aux mails reçus via la messagerie sécurisée de l'espace particuliers ([www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)). Ce renfort porte à 8 le nombre de centres de contacts et d'appels opérationnels dans le réseau DGFIP, pouvant traiter jusqu'à 20 000 appels par jour.

### **Le(s) chiffre(s) de la semaine :**

- Les agents DGFIP ont traité 25 000 appels dont 90% décrochés rapidement.
- La DGFIP a envoyé les taux réels de leurs salariés à 1,9 millions d'employeurs représentant 22 millions de salariés.

### **Le point de vigilance de la semaine :**

99% des contribuables sont bien identifiés dans les fichiers la DGFIP. Pour les 1% qui sont encore mal identifiés, du fait de défaut de déclaration ou de déclarations imprécises de la part du contribuable ou du collecteur, la DGFIP intensifie les efforts entrepris depuis 3 ans pour fiabiliser les informations les concernant :

- Une campagne d'appels téléphoniques sera lancée en octobre et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année afin d'entrer en contact avec tous ceux qui n'ont répondu à aucun des courriers qui leur ont été adressés depuis fin 2016.
- En parallèle, les collecteurs (employeurs, caisses de retraite, Pôle Emploi, etc.) seront informés des éventuels défauts d'identification rencontrés sur les contribuables concernés.

### **Contact presse :**

Cabinet de Gérald DARMANIN : 01 53 18 45 06 - [presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr)



Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux